

Infos BOTANS



Décembre

Mairie de Botans

☎ 03 84 21 54 12

secretariat@mairie-botans.com

<http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture au public :

- *Mardi de 17 h à 18 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

VŒUX du MAIRE

*La Cérémonie des Vœux 2019 aura lieu le
Dimanche 13 janvier 2019 à 11 heures à la Salle des Fêtes de Botans.
Vous êtes cordialement invité(e).*

INSCRIPTION sur les LISTES ELECTORALES

Pour les nouveaux résidents, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

En raison des prochaines élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 Mai, la date limite d'inscription sur les listes a été prolongée jusqu'au **31 mars 2019**.

TRAVAUX de MISE en SECURITE du VILLAGE

Le bureau d'études avait prévu d'installer des panneaux cédez-le-passage rue de Dorans à hauteur de la rue de la Millerate. La présence de miroirs au niveau de cette intersection oblige à mettre des panneaux stops et non des cédez-le-passage, c'est le règlement.

TRAVAUX d'EXTENSION de la MAIRIE

Les murs de l'extension Mairie côté cœur de village ont été recouverts de placoplâtre. L'électricité a été posée et la chape coulée, il reste à faire les peintures et le carrelage. L'accueil et le bureau du Secrétariat devrait être fonctionnels d'ici un mois ou deux.

DECORATIONS de NOËL

La mise en lumière des décorations de Noël dans le village s'est faite **le samedi 15 décembre**. Après une marche dans Botans, les personnes présentes ont été invitées pour déguster quelques boissons chaudes bien appréciées.

Merci à tous pour votre participation !

COMMISSION ACTION SOCIALE

La distribution des colis de Noël tire à sa fin. Merci à toutes les personnes bénéficiaires pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé aux membres de la commission d'action sociale.

L'ensemble des membres du CAS vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

REPAS des ANCIENS

Le repas des cinq communes pour les seniors, organisé cette année par la commune de Banvillars, aura lieu le **20 janvier** à la Salle des Fêtes de Dorans.

Merci d'avance à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et aident au service pour que ce repas se passe dans les meilleures conditions.

FISSURATIONS des MURS des MAISONS

Certains d'entre vous ont peut-être récemment constaté des désordres dans leur habitation que vous estimez liés à la sécheresse survenue cet été. Il vous appartient d'en faire la déclaration à votre assureur et de venir le signaler en Mairie qui se chargera de déposer un dossier CERFA en préfecture auprès du service interministériel de Défense et de Protection Civile.

Seul un avis de reconnaissance de catastrophe naturelle publié au journal officiel par un arrêté ministériel peut permettre de débloquer des indemnisations.

Il est important de préciser que le dépôt d'un dossier en préfecture ne garantit aucunement qu'il sera retenu par la commission interministérielle.

REPAS de "LOU VEIL MELUN"

Tout d'abord, le Comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nos aînés et leurs invités sont conviés à la journée retrouvailles,

le Dimanche 10 février 2019, à la Salle des Fêtes de Botans.

C'est toujours un plaisir de se retrouver autour de ce moment de partage, d'échanges, de passer de bons moments, de se remémorer certains événements.

Chers aînés, vous allez recevoir courant janvier votre invitation, n'oubliez pas de réserver cette date sur votre calendrier !

Pour organiser au mieux cette journée, la réponse devra être rendue au plus tard
le 28 janvier 2019.

Pour nos aînés non véhiculés, un service d'accompagnement est mis en place. Pour cela n'hésitez pas à contacter le Président.

Pour tout renseignement :

Mr Patrick MUTSCHLER
1 rue de la Millerate
90400 BOTANS

Tél : 06.07.46.42.42

mail : patrick.mutschler6@gmail.com